

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 28 avril 2014

Le lundi 28 avril 2014 à 20 h 30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 23 avril, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, CAILLETON Thierry, BERTRAND Olivier, MEUNIER Jean-Michel, PANAR Michel, DIOGO Jean, GIRAULT Stéphanie, QUERON Séverine.

Absente : Mme SALOMON Josiane excusée.

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal

1 - Etude du budget 2014 :

Philippe Arpagian (second adjoint) explique le fonctionnement du budget communal. Le budget ayant été voté au mois de mars 2014, un suivi de l'évolution de celui-ci sera fait lors des différentes réunions de conseil à venir.

2 - Proposition de commissions communales :

Il restait des postes à pourvoir au sein de différents organismes :

- **SIVOS des P'tits Loups** : (rappel des délégués de la communauté de communes de Val de Charente : Dupuis J, Saint Louis A, Terrassier JP, Geoffroy F)

Sont désignés pour représenter la commune de Courcôme : Girault S, Arpagian P, Cailleton T, Diogo J, délégués titulaires et Meunier JM, Salomon J, délégués suppléants.

- **Commission anciens combattants** : une première réunion entre M. Mandigout, M. Herpin et M. Couillaud autour de M. Panar s'est tenue ce jour afin de définir les différentes orientations quant au déplacement du monument aux morts. M. Louineau E viendra se joindre à cette commission lors des prochains rendez vous.

Une proposition sera faite d'ici fin mai et présentée aux anciens combattants de la commune après validation par le conseil municipal.

- **Commission développement durable** : création de celle-ci autour de Cailleton T et Arpagian P. M. Boisset Jérôme pourrait être contacté afin d'obtenir un avis technique.

Charge à cette commission de réunir les différents interlocuteurs afin de trouver les avantages à tirer de l'arrivée de l'entreprise JUWI (éoliennes) sur notre commune.

- **Commission communication** : Création de celle-ci et charge à Diogo J de trouver une équipe afin de promouvoir la commune au travers des différents outils de communication actuels. Création d'un comité de rédaction pour le « Courcôme Actus », papier et newsletter, site internet de la commune, partenariat avec les acteurs locaux du tourisme...

- **Commission fleurissement** : Queron S nous a présenté l'avancement du projet de fleurissement, avec un coût en phase avec son budget. Accord de principe pour la mise en place. Il convient tout de même de consulter M. Moreau Jérôme (technicien mis à disposition des communes par le pays du Ruffécois) pour avis consultatif. Visite du jury le 4 septembre.

Pour l'arrosage chercher une idée autour la récupération des eaux de pluie ou de ruissellement.

3 - Validation du nom du « Hameau du puits de la ville » ;

Rencontre prévue avec M. Morin Bruno propriétaire du terrain bâti.

4 - Questions diverses.

- **JUWI** : suite à la rencontre des membres de cette entreprise, une étude des différentes possibilités de partenariat est à faire (dans le cadre de la commission développement durable). Une négociation avec la CDC Val de Charente serait souhaitable afin de continuer à percevoir les montants définis lors de son arrivée sur la commune.

- **Groupe VALERIAN** : Rencontre avec M. Laville : la maison des associations sera libérée au 31 mai, prolongation de la location du stade pour 7 mois avec 1 mois de préavis, sur la même base tarifaire amputée de la partie qui revenait à la maison des associations, soit 1 055,00 € par mois. Une convention sera signée en ce sens.

Possibilité de réalisation des travaux sur la place de la mare dès le mois de juin.

La remise en état des chemins se fera suivant l'état des lieux de début, à bien contrôler avant leur départ. Mise à disposition d'un stock d'enrobé à froid pour les employés communaux.

- **ADA** (Agence Départementale d'Aménagement) : Etude de la faisabilité d'un busage d'eaux pluviales depuis le terrain de tennis jusqu'en dessous de la place de la mare, d'accord sur le principe.

- **Subvention DRAC** : cette subvention (1 720 €) devait participer au financement des travaux de soudure des cloches, elle doit être renégociée auprès de différents services suite à une procédure administrative non conforme lors du précédent mandat. Il est fort probable qu'elle ne sera pas versée ainsi que la subvention que devait verser le Conseil Général, du fait des travaux déjà réalisés !

- **Association des maires de Charente** : rencontre avec les différents organismes.

- **Tags** : suite à plusieurs dégradations en fin de semaine dernière sur les murs de l'école, une plainte a été déposée.

- **Bâtiments privés autour de l'église** : suite à une visite approfondie, la prise d'arrêtés de péril est urgente.

- **CDC Val de Charente** : rappel par Geoffroy F (maire) des différents élus lors de l'élection du 15 avril. Ce dernier prenant part à 3 commissions : vie scolaire, sport et animation et culture patrimoine et tourisme. Prochaine réunion le 29 avril pour le vote du budget de la CDC.

- **Abri bus de Magnez** : suite au rendez-vous fixé lors de la dernière réunion du conseil municipal, il a été accepté la mise en place de cet abri bus. Une demande de voirie est à faire avant début des travaux.

- **Demande de M. Caillot Bernard** : déplacement d'un regard de puits perdu communal se situant sur son terrain à Magnez : accord de principe.

- **Matériel des employés communaux** : beaucoup de petites réparations à faire, accord de principe pour la réalisation de celles-ci.

- **Cérémonie du 8 mai** : rendez-vous à la mairie à 10h30 cérémonie à 11h00 suivi d'un pot à la salle socioculturelle.

- **Elections des membres du Parlement Européen** : mise en place du planning pour la journée des élections du dimanche 25 mai.

Date prévisionnelle du prochain conseil : le 02 juin à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h45.